

Mairie de LOISY

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 14 juin 2019.

Porté à l'affichage le 21 juin 2019.

Le Conseil Municipal réuni le 14 juin 2019, à 20 H, sous la Présidence de Madame Isabelle BAJARD,
Maire :

- **ADOPTÉ**, à l'unanimité, le compte rendu de conseil du 19 avril 2019,
- **VOTE**, à l'unanimité, l'ajout de 2 points à l'ordre du jour : Devis RGD ; répartition des sièges au conseil communautaire au prochain renouvellement.
- **ATTRIBUE**, avec 1 abstention et 13 pour, l'achat d'un radar pédagogique à l'entreprise ELANCITE pour 2 460.00 € TTC), **AUTORISE** Madame le Maire à faire une demande de subvention au titre des amendes de police
- **VOTE**, à l'unanimité, les nouveaux tarifs et le nouveau règlement de la salle des fêtes.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité de ne pas mettre en place de déclarations préalables pour les clôtures et murets, en dehors de celle prévue par la loi. Les conseillers souhaitent informer les habitants par la voie du bulletin municipal sur les bonnes pratiques.
- **VALIDE**, à l'unanimité le devis du CDG71 pour la mise en place du RGD pour un montant de 720 € par an sur 3 ans soit un total de 2 160.00 € TTC
- **DÉCIDE**, à l'unanimité de maintenir la répartition existante des sièges au conseil communautaire après le prochain renouvellement.
- **DÉSIGNE**, à l'unanimité Monsieur Nicolas RAVAT comme membre du CCAS à la suite de la démission d'un conseiller.
- **DÉSIGNE**, à l'unanimité Monsieur David BOUDIER comme correspondant défense à la suite de la démission d'un conseiller.
- **SURSOIT**, à la décision concernant l'adhésion au service de médecine préventive dans l'attente d'informations supplémentaires.
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, que la commune devient point de vente de la carte jeune et demande au CCAS d'étudier la possibilité de prendre en charge le coût de la carte pour les loisytais.
- **REFUSE**, à l'unanimité la demande de subvention ADOT 71
- **SOUTIEN**, à l'unanimité le vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé porté par l'AMF.
- **PREND CONNAISSANCE** :
 - Du bilan CNAS 2018
 - Du bilan social de la commune pour l'année 2017 par le CDG
 - Des informations sur le projet de parc régional de la Bresse
 - Des démarches projet jeux
 - Des démarches pour la rampe de mise à l'eau
 - Des travaux pour l'accessibilité cantine
 - De la subvention à 50% pour le défibrillateur pour la salle des fêtes

La séance est levée à 23h00.

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de LOISY pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Mme Le Maire, Isabelle BAJARD.